



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 27 MAI 2021 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D20 - Décision modificative

Date de convocation : 21 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire ; Myriam DEBARGE à Cyril CHAPPET ; Gaëlle TANGUY à Marylène JAUNEAU ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoch CHAUVREAU

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 6 de la Loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020) et ouvre la séance.

Conseil municipal du 27 mai 2021

N° 20 - Décision modificative

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

BUDGET PRINCIPAL - VILLE - DM n° 1

<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
021-01	Virement de la section de fonctionnement		2 931,00 €
041-21534-01	Intégration participation SDEER	31 000,00 €	
041-13258-01	Intégration participation SDEER		31 000,00 €
040-13912-01	Subvention investissement transférées	216,00 €	
040-13931-01	Subvention investissement transférées	337,00 €	
040-13911-01	Subvention investissement transférées	588,00 €	
2315-8220-0138	Travaux voirie	- 100 000,00 €	
2315-8110-0721	Travaux pluvial	100 000,00 €	
2315-4000-0732	Eclairage parcours kayak	12 500,00 €	
1323-0200-0773	Subvention Département maison pans de bois		10 710,00 €
2313-4120-0579	Eclairage terrain synthétique	- 33 000,00 €	
1328-4120-0579	Subvention SDEER		- 33 000,00 €
Total investissement		11 641,00 €	11 641,00 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210527-
2021_05_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 28 mai 2021

Affiché le 28 mai 2021

Conseil municipal du 27 mai 2021

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
022-01	Dépenses imprévues	147 321 €	
023-01	Virement à la section d'investissement	2 931 €	
042-777-01	Subvention d'investissement transférées		1 141 €
73111-01	Produit fiscalité		17 981 €
7411-01	Dotation forfaitaire	-	14 119 €
74121-01	Dotation solidarité rurale - DSR		12 366 €
74127-01	Dotation nationale de péréquation - DNP	-	12 133 €
74834-01	Compensation exonération TF		200 356 €
60628-8100	Autres fournitures	3 000 €	
6065-3210	Acquisition livres	3 000 €	
615232-8300	Entretien réseaux	10 000 €	
6227-0200	Frais d'actes et contentieux	10 000 €	
6228-8300	Prestations diverses - Règlement de publicité	5 040 €	
6238-0200	Publicité, publication diverses	5 500 €	
6281-0200	Concours divers	300 €	
6512-0200	Droits utilisation informatique en nuage	18 500 €	
Total fonctionnement		205 592 €	205 592 €
Total général		217 233 €	217 233 €

BUDGET ANNEXE - ASSAINISSEMENT- DM n° 1

<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
2315-0057	Assainissement des écarts	-	40 100,00 €
2315-0056	Travaux Faubourg Saint Eutrope		100,00 €
2315-0017	Travaux assainissement divers		40 000,00 €
Total général		- €	- €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210527-
2021_05_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 28 mai 2021

Affiché le 28 mai 2021

Conseil municipal du 27 mai 2021

Le Conseil municipal, après délibération,
ADOPTE les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstentions : 2 (Micheline JULIEN en son nom et celui de Ludovic BOUTILLIER)**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210527-
2021_05_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 28 mai 2021

Affiché le 28 mai 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.